



AVIS DE RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

Voisenon, le 5 décembre 2023

8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

Lundi 11 décembre 2023 à 19 heures en salle du Conseil municipal

Conformément à l'article 27 du règlement intérieur, les questions seront à adresser 48 h avant la tenue du Conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023
Décisions du Maire et dépenses engagées

INSTITUTIONNEL

1. Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine
2. Modification du périmètre du SDESM par adhésion des Communes de Dammartin-en-Goële et Héricy
3. Dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion et de Fonctionnement du Foyer Résidence « La Chesnaie » et répartition de son actif et de son passif entre les collectivités membres
4. Modalités de répartition des agents du syndicat intercommunal de gestion et de fonctionnement du foyer résidence la Chesnaie avec la Commune de Melun
5. Rapport de Gestion et Gouvernance de la Société Publique Locale « Melun Val de Seine Aménagement » (« SPL ») pour l'exercice 2022.

URBANISME

6. Arrêt de projet des zones d'accélération des énergies renouvelables
7. Lancement de l'élaboration des zones d'accélération
8. Identification de zones d'accélération

FINANCES

9. Reprise du quart d'investissement du budget pour l'exercice 2024
10. Décision modificative n°1 au budget primitif 2023
11. Demande de subvention au SDESM – Programme travaux 2024

RESSOURCES HUMAINES

12. Régime indemnitaire filière administrative : extension aux agents contractuels de longue durée
13. Régime indemnitaire filière technique : extension aux agents contractuels de longue durée



Le Maire,

Julien AGUIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Île-de-France Département de Seine-et-Marne, Canton de Melun
Toutes les correspondances doivent être adressées de manière impersonnelle à Monsieur le Maire

VILLAGE
HISTORIQUE